



Madame, Monsieur, Veuillez trouver ci-joint...

publié le 01/06/2023

Campagne bourse de lycée rentrée 2023/2024

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint les différents documents relatifs à la campagne de bourses nationales d'études de lycées pour l'année scolaire 2023/2024. Cette campagne se déroule du lundi 29 mai au mercredi 5 juillet 2023 inclus.

Deux modes de dépôt de demande de bourses sont proposés aux familles :

- * Le dépôt d'une demande de bourse en ligne sur le portail Scolarité Services dès l'ouverture de la campagne : le téléservice permet donc d'assurer un paiement aux familles dès le 1er trimestre.
- * Le Dépôt d'une demande au format papier à venir récupérer auprès de Mme Escobar (secrétariat)

Afin de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée, un simulateur est à votre disposition sur le site <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html>

Les différentes pièces justificatives à transmettre :

- ▶ Les revenus pris en compte cette année sont ceux de l'année N-1
- ▶ Pour toute situation de concubinage, prise en compte des revenus des deux concubins, même si l'un des concubins n'est pas parent de l'élève
- ▶ Pour les situations de garde alternée, seul le revenu du parent qui présente la demande, est pris en considération s'il est parent isolé. S'il vit en concubinage, les revenus du concubin sont pris en considération
- ▶ Pour les situations de familles monoparentales non isolées lors de l'année n-1, une attestation de paiement de la CAF ou avis de situation de la MSA est demandé à la famille.

N'hésitez pas à m'envoyer un mail ou m'appeler pour tout renseignement complémentaire :
marie-isab.escobar-mojares@ac-poitiers.fr

Bien cordialement
Isabelle Escobar

Documents joints

bar-me-et-montant-des-bourses-nationales-de-lyc-e---ann-e-scolaire-2023-2024-88631 (PDF de 136.1 ko)

formulairedemandedebourses-cerfa_11319-20_2023-2024 (PDF de 1.4 Mo)

2023_bourses_lycee_flyer_dde_en_ligne_printemps_compressed (PDF de 902.6 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.